



FICHE ATELIER : Jeux d'échecs

Protocole COVID 19

1. **Effectif. Précaution sanitaire.**

- Effectif limité à 20 adhérents.
- Observation des gestes barrières pour se saluer.
- Si un adhérent présente des symptômes du COVID 19 (fièvre, toux,...), il doit spontanément rester chez lui et ne pas se présenter à son activité du CFC.
- En cas de signes de maladie (fièvre, toux,...), dans la quinzaine suivant un atelier ou sortie, l'adhérent doit prévenir immédiatement le responsable de cette activité au sein du Conseil d'Administration du CFC.

Atelier Jeux d' Echecs : Pierre Etienne Gaschignard : 06 11 08 27 49

2. **Entrée dans la salle.**

- Port d'un masque couvrant le nez et la bouche pour les joueurs.
- Utiliser le gel hydroalcoolique à l'entrée dans la salle.
- Utiliser les tables et chaises en fond de salle comme vestiaire avec respect des distanciations.
- Respect des gestes barrières.

3. **Déroulement de l'activité jeux.**

- Port d'un masque couvrant le nez et la bouche pour les joueurs.
- Une distanciation physique d'un mètre entre chaque personne doit être respectée systématiquement excepté pour deux adversaires. Tous les échiquiers doivent être séparés d'au moins un mètre.
- Application de gel hydroalcoolique avant chaque partie.
- Les joueurs renoncent à la traditionnelle poignée de mains au début et à la fin de partie.
Les joueurs devront quitter le moins souvent possible leur place de jeu durant la partie.
- En fin de séance, pièces et pendules ainsi que les tables seront désinfectés par un virucide (spray ou lingette) mis à disposition des joueurs.

4. **Diffusion.**

- Diffusion de la fiche atelier à l'animateur et tous les adhérents inscrits à l'atelier jeux d'échecs.

5. **Version et date de diffusion.**

- Version 1-2020 diffusée le 1 août 2020.